



MINISTRE
DE LA SANTE
ET DE LA PREVENTION,
en charge de la protection sociale généralisée

P O L Y N E S I E F R A N Ç A I S E

N° 0 0 7 5 3 / MSP / DSP / DPP

A

DIRECTION DE LA SANTE
DEPARTEMENT DES PROGRAMMES DE PREVENTION

Papeete, le 18 JAN. 2019

La Directrice

Affaire suivie par :
JM ségalin, BPP1

à

DESTINATAIRE IN FINE

Objet : Dépistage scolaire du Rhumatisme Articulaires Aigu (RAA)

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la campagne de dépistage scolaire du RAA, j'ai l'honneur de vous informer que la Direction de la santé a pris la décision de généraliser le dépistage à l'ensemble de la Polynésie française.

L'extension du dépistage scolaire s'inscrit dans le programme de lutte contre le RAA. Les principaux axes de ce programme sont :

1. identifier tous les cas de RAA ;
2. optimiser la prophylaxie secondaire ;
3. améliorer la prise en charge des infections streptococciques ;
4. favoriser la lutte contre l'habitat insalubre ;
5. intégrer la communauté internationale et favoriser la recherche sur le RAA.

Le rhumatisme articulaire aigu est une maladie endémique en Polynésie française. Elle atteint le tissu cardiaque et ses complications peuvent nécessiter une intervention chirurgicale.

Le dépistage scolaire des lésions cardiaques infracliniques (ou asymptomatiques) est une stratégie éprouvée. Elle permet de repérer des enfants asymptomatiques, porteurs de maladies des valves cardiaques (valvulopathies). Le pronostic de ces enfants est amélioré dès lors qu'ils sont suivis régulièrement et traités.

Pour le dépistage de ces lésions, l'utilisation de l'échographie cardiaque est 10 fois plus efficace que le stéthoscope. Cet examen est indolore et dure de cinq à dix minutes par enfant.

Il s'effectue en partenariat avec les acteurs de l'enseignement primaire car les bénéficiaires sont les enfants de CM2. Les opérateurs sont des médecins ou des infirmiers formés à cette technique par les cardiologues référents du programme de lutte contre le RAA.

La Direction de la santé a mis en place progressivement ce dépistage en Polynésie française après avoir conduit plusieurs études depuis 2013. Elles ont permis d'estimer la prévalence des atteintes cardiaques autour de 5%. Le dépistage échocardiographique initialement mis en place à Moorea a été étendu à Faa'a puis à partir de 2018 à une partie des écoles de Papeete et à Tahiti Iti. 1109 enfants ont été échographiés en 2018. 4,1% d'entre eux ont été confirmés porteurs de

valvulopathies cardiaques en rapport avec le RAA. Cette situation préoccupante nécessite une intervention efficace.

L'objectif est donc d'étendre progressivement cette activité à partir de 2019 afin que toute la Polynésie française soit couverte par le dépistage d'ici 2023.

Nous vous informerons des modalités pratiques au début de l'année 2019.

Dans l'attente, pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser auprès du Dr JM Ségalin, responsable du bureau des programmes de pathologies infectieuses, DPP, Direction de la santé, Tel. : 40 48 82 15 / courriel : bppi@sante.gov.pf

En vous remerciant pour votre collaboration, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de ma considération distinguée.

Copie(s) :

MSP 1
DSP 1

Pour le Ministre et par délégation



Dr Laurence BONNAC-THERON

Destinataires :

- Monsieur le Directeur de la Direction générale de l'éducation et des enseignements (DGEE)
- Monsieur le Directeur de la Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)
- Service cardiologie du Centre Hospitalier de la Polynésie française (CHPF), s/c de Monsieur le Directeur du CHPF
- Service pédiatrie du Centre Hospitalier de la Polynésie française (CHPF), s/c de Monsieur le Directeur du CHPF
- Conseils de l'ordre médecins, infirmiers, chirurgiens dentistes, pharmaciens
- Syndicats médecins, infirmiers, chirurgiens dentistes, pharmaciens
- Cardiologues libéraux
- Pédiatres libéraux
- Médecins généralistes libéraux
- Directeurs des Cliniques privées